



Fil d'actualité Covid19 Lettre N°1 – 27 mars 2020

Madame, Monsieur,

Nous traversons une crise sanitaire mondiale qui bouleverse profondément notre quotidien. Pour faire face à la pandémie, la commune assure la continuité de l'activité et a mis en œuvre des **dispositions particulières dès le début du confinement**.

Nous remercions tous les partenaires et tous les dispositifs sur lesquels nous appuyer pour vous apporter une **réponse adaptée et gratuite**.

Cette **lettre d'information** sera diffusée à tous au fil de l'évolution des textes de loi et de l'adaptation de nos services publics. Par ailleurs, vous pouvez télécharger **l'application illiwap** sur votre téléphone portable (cf. document joint) pour recevoir toutes les actualités communales.

Malgré l'isolement social qu'impose la situation, et toutes les difficultés rencontrées, il vous est demandé de **"Rester chez vous"**, c'est le seul moyen efficace pour vous protéger et protéger les autres.

Je sais que vous respectez majoritairement ces consignes et que nombre d'entre vous êtes solidaires et bienveillants envers vos proches, je vous en remercie sincèrement.

Florence Jardin
Maire

Pour toutes vos démarches et questions

De 9h à 12h et de 14h à 17h

05.49.51.71.02

ou

contact@migne-auxances.fr

Astreinte : 06.82.55.29.00 réservé aux urgences en dehors des heures d'ouverture.

Loi urgence :

Le mandat des élus en fonction est prolongé. Le second tour des élections municipales est reporté si possible avant l'été, selon l'évolution de la pandémie.

La date limite du vote du budget est reportée au 31 juillet 2020.

Contacts utiles :

Assistante sociale : 05.49.00.43.49 – dgas-jaunay-clan@cq86.fr

CSC la Comberie 05.49.51.76.22 – accueil@migne-csc86.org

Plateforme officielle « pour se rendre utile » : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>

COMMUNICATION	05.49.51.71.02 – contact@migne-auxances.fr www.migne-auxances.fr -  Commune de Migné-Auxances Application illiwap à télécharger sur votre smartphone Lettre aux aînés dès le 17 mars 2020 Lettre à tous n°1 Fil d'actualité Covid19 le 27 mars 2020
SOLIDARITES	Personnes âgées, isolées, handicapées , vous pouvez vous faire connaître en mairie. Nous nous assurons ensuite régulièrement de votre bien-être, et vous apportons les aides et services nécessaires (courses, démarches...) en partenariat avec l'ADMR, vos pharmaciens... L'épicerie solidaire fonctionne sur le principe de livraison de colis grâce à 2 agents et un réseau de bénévoles. A l'EHPAD , la salle de restaurant est assez spacieuse pour permettre de respecter les distances. Plus aucune visite n'est admise. La possibilité de communication par Skype est expérimentée depuis le 24 mars . Le Handibus fonctionne normalement.
ECOLES	Un accueil scolaire et périscolaire est organisé à l'école maternelle Desnos pour les enfants des professionnels de la gestion de crise. Le dossier pour les inscriptions scolaires est disponible sur le site internet et sur demande en version papier. Le CSC la Comberie organise un accueil extra-scolaire spécifique 05.49.51.76.22 – accueil@migne-csc86.org
DEPLACEMENTS	Vous devez rester confinés chez vous . Seuls certains déplacements sont autorisés à titre exceptionnel. Dans ce cas, Une attestation de déplacement dérogatoire est obligatoire. Où la trouver ? <ul style="list-style-type: none"> - En libre-service dans une boîte à lettre à l'entrée de la mairie - Téléchargeable sur Internet et sur le site de la commune - A découper dans la presse quotidienne - Vous pouvez faire des copies manuscrites Ces déplacements doivent être brefs et sont limités : <ul style="list-style-type: none"> - A une durée d'1 heure (écrire l'horaire de départ sur l'attestation) - Dans un rayon d'1km autour de chez vous (Accès limités aux parcs/squares/aires de jeux) - 1 fois par jour Vous pouvez être contrôlés et verbalisés (minimum 135 €) Les dessertes en bus Vitalis sont restreintes. Les horaires sont consultables sur vitalis-poitiers.fr . Le Handibus fonctionne normalement.
DEMARCHES	Les délais d'instructions sont suspendus notamment pour les démarches d'urbanisme
DECHETS	Les déchetteries sont fermées La collecte du tri sélectif (bac jaune) est suspendue jusqu'à nouvel ordre. La collecte des ordures ménagères (bac gris) est espacée tous les 15 jours : prochaine collecte le 28 mars Plus d'informations sur www.grandpoitiers.fr
MARCHE	Le marché du samedi matin est maintenu , avec mesures adaptées, par un arrêté préfectoral accordant la dérogation à la commune
OBSEQUES	Les cérémonies d'enterrement sont maintenues avec une limitation à 20 personnes dont les intervenants. Il n'y a plus de cérémonies au crématorium.

